

ETUDES FINANCIERES  
15 JUIL 1941

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 10 juin 1941

---

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1940

Compte de Profits et Pertes

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

---

RÉSOLUTIONS

---

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE SIX MILLIONS

Rue Bergère, 20

1941

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. CELIER (Alexandre), *Président*.  
FARNIER (Charles), *Vice-Président*.  
ERNEST-PICARD (Paul), *Administrateur*.  
JAMESON (Robert), *Administrateur*.  
LUQUET (André), *Administrateur*.  
NAUD (Joseph), *Administrateur*.  
SOMMIER (Edme), *Administrateur*.

## COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), *Président*.  
ROBERT (Max).  
BOURGEOIS (André).

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM. EUSTACHE (Victor).  
MARBEAU (François).

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 10 Juin 1941

## RAPPORT

### AVIS

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS rappelle à ses actionnaires et porteurs de parts de fondateur qu'il reçoit et conserve en dépôt dans les caisses de son Siège social ou de ses agences, à titre entièrement gratuit, les actions nominatives ou au porteur, ainsi que les parts de fondateur.

Les actionnaires et porteurs de parts ont le plus grand intérêt à profiter de cette facilité qui leur permet d'encaisser automatiquement, *sans frais*, leur coupon dont le montant est porté au crédit de leur compte ou tenu à leur disposition.

Nous tenons à la disposition des actionnaires qui en exprimeront le désir le Rapport à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 1941.

### ADMINISTRATION

EXERCICE 1940

Pertes

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

COMMISSAIRES

DES

DES CHEMINS DE FER

MILLIONS

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. CELIER (Alexandre),  
FARNIER (Charles),  
ERNEST-PICARD (Paul),  
JAMESON (Robert),  
LUQUET (André),  
NAUD (Joseph),  
SOMMIER (Edme),

## COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. DE LAVERGNE (Alexandre),  
ROBERT (Max),  
BOURGEOIS (André).

## COMMISSAIRES

MM. EUSTACHE (Victor),  
MARBEAU (François).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS  
Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 10 Juin 1941

---

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1940

Compte de Profits et Pertes

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

---

RÉSOLUTIONS

---

PARIS  
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE SIX MILLIONS  
Rue Bergère, 20  
1941

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

du 10 Juin 1941

---

MESSEURS,

En 1940, notre pays a vécu des heures de tristesse et de deuil dont l'amertume n'est tempérée que par la volonté unanime de redressement qui se manifeste aujourd'hui.

Les Établissements de Crédit, étroitement associés, par leur réseau d'agences, à chaque province française, ont partagé les épreuves communes. Les circonstances nouvelles auxquelles ils ont dû faire face leur ont imposé un effort permanent d'adaptation qui a caractérisé leur tâche pendant cette douloureuse année.

Au cours des cinq premiers mois, le retour des capitaux de l'étranger, l'importance des règlements effectués par l'État avaient facilité à la fois la souscription des émissions du Trésor et la couverture des besoins du commerce et de l'industrie. Les crédits aux groupements constitués pour l'importation des matières premières avaient été progressivement élargis, en même temps qu'était majoré le concours apporté au développement de la production nationale. Les profits résultant de ces opérations sont restés d'ailleurs modérés en raison des taux qui durent être consentis.

Grâce à la solidité de leur structure et à la prudence de leur gestion, les banques supportèrent sans défaillance les événements de mai et juin et la Banque de France n'eut pas à prendre des mesures exceptionnelles.

Les disponibilités qui avaient été temporairement thésaurisées furent très rapidement remises en circulation. Depuis juillet, l'abondance des signes monétaires n'a cessé de s'accroître. Les dépôts ont progressé et les opérations d'escompte, qui se trouvaient déjà diminuées par la raréfaction générale des transactions, ont été sensiblement réduites. Le taux d'escompte a été maintenu à 2 0/0 pendant toute l'année.

Notre établissement a vu augmenter au cours de cet exercice, malgré une diminution en mai et juin, les sommes mises à sa disposition. Les emplois ont été peu rémunérateurs, mais au cours des cinq derniers mois, l'augmentation des dépôts a partiellement compensé la faiblesse des taux.

Notre service des affaires financières s'est consacré principalement au placement des Bons d'Armement, des Bons du Trésor et des Bons de la Défense Nationale. Il a participé également aux émissions, d'ailleurs peu nombreuses, de diverses sociétés industrielles. Les transactions boursières ont été actives jusqu'au mois de juin.

Nos agences de Paris et de province se sont efforcées de donner en toutes circonstances leur appui à leurs clients dans l'esprit de confiance réciproque qui a toujours été la marque des relations de notre maison.

Nos sièges des régions envahies ont été évacués lorsque l'ordre leur en a été donné par les autorités compétentes. Plusieurs sont demeurés ouverts sans interruption malgré les événements tragiques qui se déroulaient autour d'eux. Nos installations d'Abbeville, Amiens, Beauvais, Châtillon-sur-Seine, Dunkerque, Elbeuf, Evreux, Louviers, Maubeuge, Orléans et Vernon ont été entièrement détruites. D'autres comme celles de Calais, Melun et Valenciennes, ont été sévèrement endommagées. Dans presque toutes ces agences les salles de coffres ont été épargnées.

Un certain nombre de nos conservations de titres des régions du Nord et de l'Est avaient été transportées dans l'Ouest avant la guerre. Celle de Paris avait été repliée à Saint-Brieuc dès le deuxième jour de la mobilisation, sur l'ordre des pouvoirs publics qui nous avaient fixé ce lieu de refuge. D'autres conservations furent évacuées, conformément aux instructions générales du Gouvernement, lorsque la situation l'imposa.

Le 10 juin, le siège social fut transféré à Châtel-Guyon où était envoyée,

suivant un programme arrêté à l'avance par le ministère des Finances, qui avait désigné cette ville comme centre financier, la fraction la plus importante de nos services centraux. L'autre partie de ces services était dirigée sur Vichy où était réfugiée la Bourse de Paris. Les cadres nécessaires demeureraient à Paris pour maintenir le contact avec notre clientèle.

Après l'armistice, des mesures furent prises aussitôt, malgré les difficultés matérielles nombreuses, pour remettre en place tous les éléments qui avaient dû être repliés. Les agences qui avaient été fermées étaient toutes rouvertes dans les délais les plus rapides. Notre conservation fut ramenée de Saint-Brieuc à Paris. En même temps nos services centraux regagnaient leur lieu habituel de travail et nos bureaux de quartier reprenaient leurs opérations. Le siège social était lui-même rétabli à Paris le 16 août.

Nous avons dû prendre des dispositions en vue de coordonner l'action des agences de la zone non occupée et de prêter dans les meilleures conditions notre concours à ceux de nos clients dont les exploitations avaient été transférées au sud de la ligne de démarcation : un service spécial, actuellement installé à Lyon, 50, cours Morand, réunit sous son autorité, avec les sièges dans cette zone, nos agences tunisiennes et malgaches.

Notre établissement se trouve depuis le mois de juin coupé de toutes communications avec la majeure partie de ses sièges à l'étranger. Il a repris contact depuis l'été avec l'agence de Bruxelles qui n'a jamais cessé de fonctionner. Par contre, ses rapports avec ses agences d'Angleterre, d'Australie, d'Égypte et des Indes sont interrompus.

Dans des circonstances aussi délicates, notre personnel s'est montré partout à la hauteur de sa tâche. Aussi bien dans les sièges évacués, dont les agents firent montre d'un grand courage et de beaucoup de sang-froid, que dans les agences de l'intérieur, où affluaient les clients réfugiés, nous n'avons eu qu'à nous louer de l'esprit d'initiative et de dévouement manifesté par tous. Ceux de nos collaborateurs qui continuent aujourd'hui encore à être particulièrement exposés témoignent d'un haut sentiment du devoir.

Nous sommes certainement vos interprètes en saluant la mémoire des trente-sept membres de notre personnel morts pour la France et en transmettant à leurs familles l'expression de nos condoléances attristées.

Vous vous associerez également aux vœux que nous formons pour le retour prochain de nos prisonniers dont l'absence se fait particulièrement sentir dans nos services.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation et au sujet duquel les

rapports de votre Commission de contrôle et de vos Commissaires aux comptes vous donnent les détails nécessaires, a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Ce bilan fait état des dernières situations reçues en ce qui concerne les agences étrangères, Toutes les créances reconnues douteuses, les frais d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts, les dépenses, charges et pertes extraordinaires résultant de la guerre, ont été en totalité amorties ou couvertes par des provisions.

Notre portefeuille et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide.

Nous avons racheté 21 parts de fondateur pour 3.116 fr. 11. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'année et ajoutée, conformément à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet, qui a été portée de ce fait à 5.879.569 fr. 73, coût de 45.624 parts rachetées.

Compte tenu de tous frais généraux, prélèvement pour les organismes de retraites du personnel, charges fiscales, amortissements et provisions, le compte Profits et Pertes fait ressortir un solde bénéficiaire de 24.162.444 fr. 20. Il y a lieu toutefois de signaler que ces résultats n'englobent pas ceux de nos agences en Angleterre, en Égypte, aux Indes et en Australie qui n'ont pu nous faire parvenir de situation depuis les événements du printemps dernier. Il s'agit donc là de résultats partiels qui pourront être modifiés lorsque les communications seront reprises avec l'ensemble de ces agences.

Nous vous proposons de distribuer l'intérêt statutaire, soit 25 francs par action.

Le dividende sera mis en paiement le 30 juin, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Chaque part de fondateur aura droit à une somme de 1 fr. 40 payable le 30 juin, également sous déduction des impôts de l'exercice 1940 et du reliquat non récupéré de l'exercice 1939.

Nous avons eu la profonde douleur de perdre, le 17 mai 1940, M. LEWANDOWSKI, Administrateur.

M. LEWANDOWSKI faisait partie depuis 1903 de notre Établissement et lui avait donné trente-sept ans de collaboration active et dévouée. Il avait dirigé nos agences en France et notre service des relations étrangères pendant de longues années. Il nous avait demandé, au début de 1940, de le décharger de ses fonctions de Directeur, mais était resté membre de notre Comité de Direction

et du Conseil d'administration où il siégeait depuis 1921. Il a rendu à notre maison et à l'ensemble de la profession, comme Vice-Président de l'Union Syndicale des Banquiers, d'éminents services. Nous adressons, en votre nom, à sa famille, l'expression de notre vive sympathie.

Usant de la faculté inscrite dans l'article 18 des statuts, nous avons procédé, le 18 septembre 1940, à la désignation comme Administrateurs, à titre provisoire, de MM. JEAN BOYER et GEORGES CAPET, Directeurs de notre Établissement. Ceux-ci ont résigné leurs fonctions d'Administrateurs le 31 décembre 1940 pour se conformer aux prescriptions de la loi du 16 novembre 1940. Nous vous demandons de ratifier ces nominations et de leur donner, de même qu'à la succession de M. LEWANDOWSKI, quitus de leur gestion.

M. A. de LAVERGNE, Membre de la Commission de contrôle, est arrivé au terme de son mandat. Il se représente à vos suffrages.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des Commissaires aux comptes pour les exercices 1941, 1942 et 1943. Les Commissaires sortants, MM. V. EUSTACHE et F. MARBEAU, sont rééligibles.

# RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

sur l'Exercice 1940

---

MESSIEURS,

Bien que l'exploitation de votre Établissement ait été affectée par les graves événements qui se sont produits au cours de l'année 1940, votre Conseil est en mesure de vous proposer la distribution d'un dividende de 25 francs par action, égal à celui de l'an dernier.

Au cours des mois de mai et de juin, les comptes de chèques et d'es-compte ont subi d'importantes réductions par suite du désir de la clientèle de s'assurer des disponibilités. La parfaite liquidité des emplois de fonds a permis de donner satisfaction sans difficultés à toutes les demandes de retrait présentées pendant cette période critique. Les situations des derniers mois de l'année ont, au contraire, accusé une augmentation constante des dépôts qui se trouvent ainsi figurer au bilan de 1940 pour un chiffre qui n'avait encore jamais été atteint.

Dans ces conditions, les profits d'intérêts ont dépassé, pour l'ensemble de l'exercice, ceux qui avaient été obtenus pendant l'an passé.

Les affaires de banque ont également bénéficié, pendant la première partie de l'année, d'une assez grande activité par suite du concours prêté par votre établissement aux opérations de financement des groupements d'achats de matières premières. Malgré la situation troublée qu'ont traversée les entreprises industrielles et commerciales, les risques ont été très limités. Suivant la pratique constamment suivie par votre Direction, toutes les créances litigieuses ou simplement douteuses ont été amorties ou largement provisionnées en fin d'année.

Les affaires financières de même que les opérations de bourse, ont subi un nouveau ralentissement et n'ont apporté aux résultats de l'exercice qu'une contribution inférieure à celle de 1939.

Du fait de la mobilisation d'une partie du personnel, les frais généraux ont accusé une notable réduction, atténuée par les dépenses importantes et les charges extraordinaires résultant de la guerre, en particulier des mesures de défense passive et d'évacuation.

Ainsi que l'indique le rapport du Conseil, les comptes qui vous sont présentés n'ont d'ailleurs pu faire état des recettes et des dépenses d'un certain nombre de sièges situés à l'étranger, avec lesquels les communications sont actuellement suspendues.

Tels sont les principaux facteurs qui ont influencé les résultats de l'exercice 1940.

Nous avons pris régulièrement connaissance des états périodiques indiquant les disponibilités au regard des exigibilités correspondantes et nous avons constaté que la trésorerie était toujours très abondamment pourvue et en mesure de faire face à toute éventualité.

Nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil et nous avons pu ainsi nous assurer que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres nous ont toujours donné satisfaction.

Nous nous plaignons à constater l'activité et le dévouement avec lesquels le personnel s'est acquitté, dans les circonstances particulièrement difficiles et en courant parfois des risques personnels graves, des différentes fonctions dont il est chargé.

Le bilan qui vous est soumis présente un total de 16.348.501.270 fr. 19 c., soit une différence en plus, par rapport à l'exercice précédent, de 5.067.761.254 fr. 73 c.

Cette différence provient pour la majeure partie de l'augmentation, dont nous venons de vous entretenir, du chapitre Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte. Elle a sa contre-partie à l'Actif notamment dans la majoration des chapitres « Encaisse et Banque de France », « Avoirs dans les Banques » et « Portefeuille et Bons de la Défense Nationale »

Les postes « Rentes, Obligations et Valeurs diverses » et « Participations financières » sont d'une importance minime eu égard à l'ampleur des affaires de votre Établissement. Ils ne sont composés que de valeurs de premier ordre, évaluées à des cours très réduits; leur réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Au Passif, les réserves sont en progression de 1.075.861 fr. 51 c. par suite de l'incorporation du prélèvement effectué pour la réserve légale sur les bénéfices de l'exercice 1939 et de la somme consacrée au cours de l'année 1940 au rachat des parts de fondateur.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts, au mobilier et aux installations nouvelles ont été amorties.

Après règlement des impôts et charges de toute nature et compte tenu des amortissements et provisions, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 24.162.444 fr. 20 c. qui permet à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 25 francs par action pour l'exercice 1940. Sur cette base, il reviendrait aux parts de fondateur une somme de 84.198 fr. 20 c.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1940, tels qu'ils vous sont présentés.

M. A. DE LAVERGNE arrive à expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. DE LAVERGNE,  
M. ROBERT,  
A. BOURGEOIS.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES

## sur les comptes de l'Exercice 1940

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur, au titre de l'exercice 1940, de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Mai 1938 pour les exercices 1938, 1939 et 1940.

Conformément à l'article 32 de la loi de 1867, nous avons eu, pendant toute la durée de l'exercice, communication des livres et documents comptables. Les inventaires, le bilan et le compte Profits et Pertes ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 34.

Les pointages et les vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de contrôler les renseignements qui nous avaient été fournis et le bien-fondé des procès-verbaux de vérification et d'inspection des existences qui nous avaient été communiqués.

Notre examen a fait ressortir la parfaite tenue de votre comptabilité et sa concordance avec les comptes qui sont soumis à votre approbation.

En raison des événements, les communications de votre Société avec certaines de ses agences à l'étranger sont interrompues depuis plusieurs mois. En conséquence, le bilan qui vous est soumis ne fait état, en ce qui les concerne, que de la dernière situation parvenue.

Ce bilan présente un total de . . . . .	Fr. 16.348.501.270 19
contre au 31 Décembre 1939 . . . . . »	11.280.740.015 46
soit une augmentation de . . . . .	Fr. 5.067.761.254 73

Celle-ci est la conséquence de l'accroissement marqué des dépôts qui a eu pour corollaire l'augmentation du chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale.

Par rapport au dernier exercice, les modifications que nous relevons pour chaque poste du bilan, quant à son montant, sont les suivantes :

A l'Actif :

Le poste Encaisse et Banque de France figure pour 1.395.460.537 fr. 98 c. au lieu de 1.289.506.703 fr. 88 c. Celui « Avoirs dans les Banques », qui

représente le disponible chez vos correspondants, est de 723.312.045 fr. 79 c. contre 620.628.916 fr. 62 c. L'augmentation du poste Portefeuille et Bons de la Défense Nationale par rapport à l'an dernier est de 4.654.632.929 fr. 79 c., ce qui le porte à 11.325.154.996 fr. 17 c. Les fonds investis en Reports sont en augmentation de 345.040 francs. Les Correspondants sont d'un montant sensiblement égal à celui de l'an dernier. Ils se chiffrent par 468.762.460 fr. 98 c. Les Comptes Courants débiteurs accusent une augmentation de 132.046.907 fr. 05 c., qui les porte à 1.621.631.095 fr. 52 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.400.743 fr. 75 c. sans modification sensible, et les Participations Financières demeurent inchangées à 6.200.000 francs. Les bases d'estimation antérieurement adoptées pour ces deux postes ont été maintenues.

Au cours de cet exercice, il a été racheté 21 parts de fondateur de votre Société. De ce fait, le poste Parts de Fondateur C. N. s'augmente de 3.116 fr. 11 c.; il en est de même pour sa contre-partie qui figure au Passif, incluse dans le poste Réserves.

Les Avances garanties s'élèvent à 479.693.292 fr. 36 c. en augmentation de 103.623.546 fr. 67 c.; les Comptes débiteurs par Acceptations se trouvent ramenés à 210.945.309 fr. 02 c., accusant une diminution de 46.385.264 fr. 37 c.

Les Agences hors d'Europe figurent pour 42.134.795 fr. 06 c. Les Comptes d'ordre et divers passent de 21.143.076 fr. 56 c. à 47.212.183 fr. 83 c. et le poste qui représente l'ensemble de vos immeubles est toujours de 15 millions de francs.

Au Passif :

On relève une augmentation de 4.002.588.281 fr. 13 c. sur le poste Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte qui passe ainsi à 10.505.898.974 fr. 77 c.

Les Comptes Courants créditeurs se chiffrent par 4.504.815.134 fr. 72 c., accusant ainsi une augmentation de 1.028.443.893 fr. 09 c. Les Bons à échéance fixe passent à 61.168.380 francs. Le poste Acceptations figure pour 211.097.098 fr. 97 c.; il est donc en diminution de 46.385.264 fr. 37 c. Les Comptes d'ordre et divers figurent pour 185.996.086 fr. 33 c.

Le reliquat des exercices antérieurs sur lequel les parts de fondateur n'ont aucun droit à exercer figure sous la rubrique « Compte des Actionnaires » et s'élève à 4.210.794 fr. 67 c.

En raison des amortissements qui ont été pratiqués, votre bilan, comme

les années précédentes, ne fait pas état des créances ayant un caractère litigieux ni des dépenses de premier établissement, de mobilier et d'installation de coffres-forts.

Comme par le passé, votre Conseil a constitué les provisions jugées nécessaires pour risques divers.

Il vous a rendu compte des mesures d'évacuation qui ont dû être prises en présence des graves événements qui se sont précipités dans notre pays, puis de la remise en place des services, précisant que les dépenses entraînées de ce fait ont été, en totalité, amorties ou couvertes par des provisions.

Il vous a indiqué également, dans son rapport, que les résultats accusés par le compte Profits et Pertes n'englobent pas ceux de vos agences en Angleterre, en Egypte, aux Indes et en Australie, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1940. Ces derniers résultats viendront s'intégrer à ceux de l'exercice au cours duquel ils seront connus.

Cette observation faite, le solde bénéficiaire de l'exercice 1940 s'élève à 24.162.444 fr. 20 c., compte tenu des frais généraux, des impôts, des charges de toute nature, amortissements et provisions.

Au titre de la répartition qui vous est proposée, la Réserve statutaire recevra 1.208.122 fr. 20 c.

L'attribution aux Actionnaires de la somme de 22.722.407 fr. 70 c. permettra de distribuer l'intérêt statutaire de 25 francs par action et de reporter au Compte des Actionnaires une somme de 2.722.407 fr. 70 c. Ce poste se trouvera ainsi porté à 6.933.202 fr. 37 c.

Il revient à l'ensemble des Parts de fondateur une somme brute de 84.198 fr. 20 c.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1940 tels qu'ils sont présentés.

Conformément au décret-loi du 29 novembre 1939, nous vous rendons compte que l'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 13 mai dernier n'a pu délibérer valablement faute de quorum et que vous serez convoqués à nouveau avec le même ordre du jour en Assemblée générale extraordinaire pour une date ultérieure.

Paris, le 14 mai 1941.

*Les Commissaires aux Comptes :*

V. EUSTACHE,  
F. MARBEAU.

## RAPPORT SPÉCIAL

DES

**Commissaires aux Comptes**

(EXERCICE 1940)

MESSIEURS,

Par la sixième résolution de votre dernière Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 1940, vous avez autorisé MM. les Administrateurs, en conformité de l'article 40 de la Loi du 24 juillet 1867, à prendre ou à conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour votre établissement.

Nous avons donc à vous présenter notre compte rendu en ce qui concerne les marchés et entreprises qui auraient été passés par votre Société, soit avec des Administrateurs personnellement, soit avec des sociétés ayant avec elle des Administrateurs communs.

Des renseignements recueillis et des investigations faites, il résulte que les seules opérations relevées par nous ne sont que des opérations normales de banque qui, de par leur caractère, n'appellent aucune observation.

Paris, le 14 mai 1941.

*Les Commissaires aux Comptes :*

V. EUSTACHE,  
F. MARBEAU.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1940

## ACTIF

ENCAISSE ET BANQUE DE FRANCE . . . . .	Fr. 1.395.460.537 98
AVOIRS DANS LES BANQUES . . . . .	723.312.045 79
PORTEFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE . . . . .	11.325.154.996 17
REPORTS . . . . .	2.714.240 »
CORRESPONDANTS . . . . .	468.762.460 98
COMPTES COURANTS DÉBITEURS . . . . .	1.624.631.095 52
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES . . . . .	1.400.743 75
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES . . . . .	6.200.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N. . . . .	5.879.569 73
AVANCES GARANTIES . . . . .	479.693.292 36
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS . . . . .	210.945.309 02
AGENCES HORS D'EUROPE . . . . .	42.134.795 06
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	47.212.183 83
IMMEUBLES . . . . .	15.000.000 »

TOTAL . . . . . Fr. 16.348.501.270 19

## PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE . . . . .	Fr. 10.505.898.974 77																		
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS . . . . .	4.504.815.134 72																		
BONS A ÉCHÉANCE FIXE . . . . .	61.168.380 »																		
ACCEPTATIONS . . . . .	211.097.098 97																		
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	185.996.086 33																		
COMPTE DES ACTIONNAIRES . . . . .	4.210.794 67																		
PROFITS ET PERTES (Exercice 1940) . . . . .	24.162.444 20																		
<table border="0" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>statutaire . . . . .</td> <td>Fr. 54.997.786 80</td> <td rowspan="5" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle;">451.152.356 53</td> </tr> <tr> <td>diverses . . . . .</td> <td>381.175.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale . . . . .</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire . . . . .</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td>immobilière . . . . .</td> <td>3.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale « Part de Fondateur C. N. » . . . . .</td> <td>5.879.569 73</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	statutaire . . . . .	Fr. 54.997.786 80	}	451.152.356 53	diverses . . . . .	381.175.000 »	spéciale . . . . .	5.000.000 »	supplémentaire . . . . .	1.100.000 »	immobilière . . . . .	3.000.000 »	spéciale « Part de Fondateur C. N. » . . . . .	5.879.569 73					
statutaire . . . . .	Fr. 54.997.786 80	}			451.152.356 53														
diverses . . . . .	381.175.000 »																		
spéciale . . . . .	5.000.000 »																		
supplémentaire . . . . .	1.100.000 »																		
immobilière . . . . .	3.000.000 »																		
spéciale « Part de Fondateur C. N. » . . . . .	5.879.569 73																		
CAPITAL . . . . .	400.000.000 »																		

TOTAL . . . . . Fr. 16.348.501.270 19

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1940

DÉBIT

RÉPARTITION		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 24.162.444 fr. 20 c., bénéfices nets de l'exercice . . . . .	Fr. 1.208.122	20
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts. . . Fr. 25 » sur 800.000 actions . . . . .	20.000.000	»
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts. . . . .	147.716	10
AUX ACTIONNAIRES :		
Article 40 des Statuts. . . . .	2.722.407	70
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts . . . . .	84.198	20
	Fr. 24.162.444	20

CRÉDIT

PROFITS DE L'EXERCICE,		
compte tenu des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :		
— EXPLOITATION . . . . .	Fr. 23.163.393	75
— PORTEFEUILLE-TITRES ET PARTICIPATIONS . . . . .	725.779	02
— IMMEUBLES . . . . .	276.387	54
	24.165.560	31
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » . . . . .	3.116	11
	Fr. 24.162.444	20

COMPTE DES ACTIONNAIRES

Dividende de l'exercice 1940 :		
25 francs par action, soit 5 %, sur 800.000 actions . . . . .	Fr. 20.000.000	»
Montant reporté à nouveau . . . . .	6.933.202	37
	Fr. 26.933.202	37

Solde créditeur au 31 décembre 1940 . . . . .	Fr. 4.210.794	67
Attribution de l'exercice 1940 . . . . .	22.722.407	70
	Fr. 26.933.202	37

## RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 10 juin 1941

### Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1940. Elle arrête à la somme de 24.162.444 fr. 20 c. le solde créditeur du compte Profits et Pertes.

### Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition pour l'exercice 1940 à 25 francs par action, soit l'intérêt statutaire de 5 0/0.

Ce dividende sera payé à partir du 30 juin 1941, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

La répartition de 1 fr. 40 c. par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts de l'exercice 1940 et du reliquat non récupéré de l'exercice 1939, à partir de la même date du 30 juin 1941.

Le solde disponible après approbation des comptes de l'exercice 1940, soit 2.722.407 fr. 70 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents s'élevant à 4.210.794 fr. 67 c., ce qui portera à 6.933.202 fr. 37 le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires.

### Troisième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de M. M. LEWANDOWSKI, administrateur décédé.

### Quatrième Résolution.

L'Assemblée ratifie la nomination, comme membres du Conseil d'administration, de MM. Jean BOYER et Georges CAPET.

### Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de MM. Jean BOYER et Georges CAPET qui ont résigné leurs fonctions d'Administrateurs à partir du 31 décembre 1940 pour se conformer aux prescriptions de la loi du 16 novembre 1940.

### Sixième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. A. DE LAVERGNE, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

### Septième Résolution.

L'Assemblée générale réélit Commissaires MM. V. EUSTACHE et F. MARBEAU, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes des exercices 1941, 1942 et 1943, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par l'autre Commissaire.

Elle fixe à 12.000 francs par an la rémunération de chacun des Commissaires.

### Huitième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne en tant que de besoin à MM. les Administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir National d'Escompte de Paris.

SITUATIONS GÉNÉRALES MENSUELLES DE L'ANNÉE 1940

	AU 31 JANVIER	AU 29 FÉVRIER	AU 31 MARS	AU 30 AVRIL	AU 31 MAI
<b>ACTIF</b>					
Encaisse et Banque de France.....	970.272.858 75	1.005.091.769 22	972.166.747 24	1.003.698.883 94	1.348.585.585 49
Avoirs dans les Banques.....	787.537.650 28	751.901.839 26	741.947.674 01	742.843.862 52	755.706.943 27
Portefeuille et Bons de la Défense Nationale.....	6.956.219.019 87	7.356.297.052 76	8.130.262.022 78	8.021.955.907 19	7.726.546.447 36
Reports .....	2.199.500 »	1.274.056 20	1.325.100 »	1.408.000 »	1.379.652 50
Correspondants .....	481.057.645 19	493.382.634 82	476.520.215 82	498.047.726 25	491.233.677 93
Comptes courants débiteurs.....	1.505.407.826 50	1.513.014.300 62	1.547.061.311 02	1.853.223.189 84	2.071.227.176 97
Rentes, Obligations et Valeurs diverses .....	1.399.924 55	1.399.924 55	1.399.924 55	1.399.924 55	1.399.924 55
Participations financières.....	6.200.000 »	6.200.000 »	6.200.000 »	6.200.000 »	6.200.000 »
Avances garanties.....	410.610.620 71	419.750.186 54	411.548.461 66	413.719.795 44	414.165.555 72
Comptes débiteurs par acceptations..	286.523.437 55	351.075.991 09	338.276.223 23	356.613.318 94	349.183.781 74
Agences hors d'Europe.....	80.815.299 41	62.338.350 22	34.246.373 51	66.450.172 99	61.467.460 44
Comptes d'ordre et divers.....	89.264.158 42	103.153.536 15	110.212.505 83	116.628.994 02	148.842.098 81
Immeubles .....	15.000.000 »	15.000.000 »	15.000.000 »	15.000.000 »	15.000.000 »
Acompte Exercice 1939.....	8.000.000 »	8.000.000 »	8.000.000 »	»	»
Fr.	11.600.507.941 23	12.087.879.641 43	12.794.166.559 65	13.097.189.775 68	13.390.938.304 78
<b>PASSIF</b>					
Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte.....	6.725.524.731 31	7.194.309.395 02	7.961.212.321 23	8.050.029.044 37	8.029.931.872 84
Comptes Courants créditeurs.....	3.514.451.505 28	3.445.286.530 55	3.381.580.286 66	3.540.716.782 14	3.863.248.794 72
Bons à échéance fixe.....	53.280.480 »	53.602.680 »	52.657.280 »	50.008.580 »	50.754.080 »
Acceptations.....	286.675.227 50	351.227.781 04	338.428.013 18	356.765.108 89	349.335.571 69
Comptes d'ordre et divers.....	166.640.870 01	189.518.127 69	206.353.531 45	244.310.225 19	242.307.950 44
Compte des Actionnaires.....	3.858.632 11	3.858.632 11	3.858.632 11	4.210.794 67	4.210.794 67
Réserves .....	450.076.495 02	450.076.495 02	450.076.495 02	451.149.240 42	451.149.240 42
Capital.....	400.000.000 »	400.000.000 »	400.000.000 »	400.000.000 »	400.000.000 »
Fr.	11.600.507.941 23	12.087.879.641 43	12.794.166.559 65	13.097.189.775 68	13.390.938.304 78

La publication des situations mensuelles du Comptoir National d'Escompte de Paris, du 30 avril au 31 août, n'ayant pas été faite pour raison des circonstances, il a paru opportun de donner, en annexe au Rapport de l'Exercice 1940, un tableau complet des situations de l'exercice.

	AU 30 JUIN	AU 31 JUILLET	AU 31 AOÛT	AU 30 SEPTEMBRE	AU 31 OCTOBRE	AU 30 NOVEMBRE	AU 31 DÉCEMBRE
1.507.281.061 02	1.077.260.162 90	975.420.909 94	961.056.422 23	1.154.453.156 40	1.092.600.782 06	1.395.460.537 98	
718.529.281 72	710.456.064 54	698.592.357 17	679.336.046 50	665.034.252 71	727.771.356 60	723.312.045 79	
7.023.223.476 72	8.655.275.848 07	9.261.042.670 56	9.533.635.758 »	10.085.220.961 37	10.496.799.597 42	11.325.916.399 22	
1.380.347 05	2.662.580 20	2.659.100 »	2.659.231 75	2.625.440 »	2.625.440 »	2.714.240 »	
482.299.632 21	538.204.535 15	533.604.455 02	511.636.086 97	527.320.362 21	523.626.676 39	468.762.460 98	
2.224.468.574 53	2.263.577.694 31	2.240.311.238 38	2.117.730.976 61	1.785.511.643 68	1.730.556.141 69	1.628.926.320 83	
1.399.922 75	1.399.920 75	1.399.920 75	1.399.922 75	1.399.922 75	1.399.920 75	1.400.743 75	
6.200.000 »	6.200.000 »	6.200.000 »	6.200.000 »	6.200.000 »	6.200.000 »	6.200.000 »	
442.972.763 24	485.081.078 92	562.128.628 51	530.187.662 28	524.070.309 65	506.949.810 26	479.693.292 36	
326.097.053 70	286.526.657 35	153.605.296 60	174.348.709 27	181.046.066 67	179.882.456 42	210.945.309 02	
72.971.351 04	77.987.528 53	71.997.201 35	72.385.525 19	81.203.538 28	86.482.056 48	41.784.464 17	
235.239.764 67	315.518.502 01	191.992.984 79	210.609.376 91	241.133.853 64	268.700.501 15	330.183.304 23	
15.000.000 »	15.000.000 »	15.000.000 »	15.000.000 »	15.000.000 »	15.000.000 »	15.000.000 »	
13.057.063.228 65	14.435.150.572 73	14.713.954.763 07	14.816.185.718 46	15.270.219.507 36	15.638.594.739 22	16.630.299.118 33	
7.599.028.885 65	8.831.864.029 44	8.933.639.100 37	9.195.663.808 36	9.471.235.125 32	9.921.134.485 81	10.505.879.506 28	
3.969.985.079 23	4.129.772.667 69	4.408.685.062 78	4.178.137.991 50	4.222.081.868 24	4.021.712.941 44	4.511.217.966 70	
47.905.380 »	44.940.780 »	47.706.780 »	50.276.680 »	51.775.380 »	58.542.880 »	61.168.380 »	
326.248.843 65	286.678.447 30	153.757.086 55	174.500.499 22	181.197.856 62	180.034.246 37	211.097.098 97	
258.535.005 03	286.534.613 21	314.806.698 28	362.246.704 29	488.569.242 09	601.810.150 51	485.576.131 29	
4.210.794 67	4.210.794 67	4.210.794 67	4.210.794 67	4.210.794 67	4.210.794 67	4.210.794 67	
451.149.240 42	451.149.240 42	451.149.240 42	451.149.240 42	451.149.240 42	451.149.240 42	451.149.240 42	
400.000.000 »	400.000.000 »	400.000.000 »	400.000.000 »	400.000.000 »	400.000.000 »	400.000.000 »	
13.057.063.228 65	14.435.150.572 73	14.713.954.763 07	14.816.185.718 46	15.270.219.507 36	15.638.594.739 22	16.630.299.118 33	

N. B. — Les communications étant interrompues avec certaines de nos Agences à l'Étranger, nous avons dû, en ce qui les concerne, faire état des écritures passées à la date de la dernière situation qui nous est parvenue.

**LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL DU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS  
MORTS POUR LA FRANCE (1939-1940)**

*Administration Centrale :*

MM.	
ARMAND, HENRI	Classe 1916 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Chef de Service à la Division des Titres.
BARRAUT, RAYMOND	Classe 1933 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Garçon de Bureau au Service Personnel.
DUMONT, JOSEPH	Classe 1931 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Garçon de Bureau à l'Insp. Gén. des Agences en France.
ÉTIENNE, LOUIS	Classe 1924 — Capitaine. Sous-chef d'agence chargé de mission à la Division des Agences dans Paris.
GAREL, LUCIEN	Classe 1931 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Employé à la Division des Études financières.
LEMOINE, RENÉ	Classe 1932 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Employé à la Division de l'Escompte.
LUX, FERDINAND	Classe 1909 — Capitaine. Employé à la Division des Agences de Paris et de Banlieue.
PERREAU, LUCIEN	Classe 1931 — Lieutenant. Employé à la Division de l'Escompte.

*Succursale et Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue :*

CAUTY, PIERRE	Classe 1917 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Garçon de Bureau à la Succursale.
COLAZÉ, MARCEL	Classe 1922 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Garçon de Bureau à la Succursale.
CORNIQUEL DU BODON, GUY	Classe 1931 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Employé auxiliaire temporaire à la Succursale.
FLATTOT, RENÉ	Classe 1929 — Brigadier. Employé à l'Agence B.
GUENEAU DE MUSSY, PHILIPPE	Classe 1919 — Capitaine. Contrôleur à l'Agence A.
MANCA AMAT DE VALLOMBROSA, JEAN-RICHARD	Classe 1927 — Lieutenant. Sous-chef de l'Agence Z.

*Agences en France :*

ANTOINE, MARCEL	Classe 1919 — Caporal. Sous-chef Comptable à l'Agence de Dunkerque.
ARMINJON, JOSEPH	Classe 1932 — Sergent-Chef. Attaché à la gérance de la Sous-Agence de Chambéry.

BONNEAU, RENÉ	Classe 1933 — Sous-Lieutenant. Employé à l'Agence de Poitiers.
BRAUD, ROBERT	Classe 1932 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Employé à la Sous-Agence de Rochefort-sur-Mer.
CHANTREUIL, ALFRED	Classe 1937 — Sergent pilote-aviateur. Employé au Bureau des Charpennes (Lyon).
DIXONNE, ADRIEN	Classe 1933 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Employé à l'Agence de Perpignan.
FAVAREL, LOUIS	Classe 1929 — Maréchal des Logis. Employé à la Sous-Agence de Vierzon.
FORGEAU, EUGÈNE	Classe 1938 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Employé à la Sous-Agence Saint-Nazaire.
HANGOUE, JOSEPH	Classe 1934 — Sergent. Employé à la Sous-Agence de Segré.
MACRET, GABRIEL	Classe 1932 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Employé à la Sous-Agence de Pontoise.
MANIQUET, LOUIS	Classe 1933 — Maréchal des Logis. Attaché à l'Agence de Saint-Étienne.
MERAT, ANDRÉ	Classe 1933 — Brigadier-Chef. Employé à l'Agence de Troyes.
MERLAND DE CHAILLE, JACQUES	Classe 1931 — Maréchal des Logis-Chef. Caissier à la Sous-Agence de Brioude.
MESSAGER, BRICE	Classe 1917 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Chef-comptable à l'Agence d'Amiens.
MONNOT, CAMILLE	Classe 1925 — Caporal. Second à la Sous-Agence de Gray.
ORAND, JEAN	Classe 1937 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Employé à l'Agence du Mans.
ORTIGE, YVAN	Classe 1925 — Brigadier. Employé à l'Agence d'Agen.
PONCET, JOSEPH	Classe 1932 — Maréchal des Logis. Employé à l'Agence de Perpignan.
PLUTON, ALBERT	Classe 1933 — Soldat de 1 <sup>re</sup> classe. Employé à l'Agence de Versailles.
PROST, GEORGES	Classe 1935 — Soldat de 1 <sup>re</sup> classe. Employé à la Sous-Agence de Bourg.
ROUX, PIERRE	Classe 1923 — Soldat de 1 <sup>re</sup> classe. Employé à l'Agence de Nantes.
SEGUIRAN, HENRI	Classe 1926 — Brigadier. Garçon de recette à l'Agence de Marseille.
SIMON, NORBERT	Classe 1936 — Soldat de 2 <sup>e</sup> classe. Employé à l'Agence de Versailles.

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 44, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

## BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

A. Ed St-Germain, 147. B. Rue de Rivoli, 55. C. Bd Diderot, 23 (G. de Lyon). D. Rue Rambuteau, 2. E. Rue Turbigo, 16. F. Place de la République, 15. G. Rue de Flandre, 2. H. R. du Quatre-Septembre, 2. I. Bd Magenta, 80-82.	J. Ed de Strasbourg, 19. K. Boulevard Voltaire, 54. L. Rue de Clichy, 85. M. Av. Kléber, 87 (Passy). N. Avenue Mac-Mahon, 35. O. Bd Montparnasse, 71. P. Bd Beaumarchais, 2. R. Bd Saint-Michel, 53. S. Avenue des Gobelins, 2 bis.	T. Boulevard de Courcelles, 2. U. Av. des Champs-Élysées, 49. V. Avenue d'Orléans, 90. W. R. St-Lazare, 75 (Pl. de la Trinité). X. R. du Commerce, 40 (Grenelle). Y. Fg Saint-Honoré, 113. Z. Place Saint-Augustin, 2. A.B. R. de Ménilmontant, 39. A.C. Rue Bergère, 14.	AD. Boulevard Barbès, 25. AE. Rue La Fayette, 44. AF. Boulevard Voltaire, 199. AG. Chaussée de la Muette, 2. AH. Avenue Bosquet, 47 bis. AJ. Rue d'Auteuil, 50. AK. Rue du Havre, 9. AL. Avenue de Villiers, 93. AN. Avenue Victor-Hugo, 96.	AP. Place Gambetta, 1. AR. R. Baudin, 2 (Sq. Montholon). AT. Boulevard Raspail, 12. AV. Rue de Belleville, 168. AW. Rue Etienne-Marcel, 46. BA. Avenue Friedland, 6.
--	---	---	--	---

## BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIERES AUBERVILLIERS LE BOURGET BOULOGNE-SUR-SEINE	CHARENTON CLICHY-SUR-SEINE COLOMBES ENGHIEN-LES-BAINS	*ERMONT LEVALLOIS-PERRET LIVRY-GARGAN MONTREUIL-SOUS-BOIS	*MONTROUGE *NOUILLY-SUR-MARNE NEUILLY-SUR-SEINE NOISY-LE-SEC	LE RAINCY ROSNY-SOUS-BOIS SAINT-DENIS VINCENNES
---	--	--	---	--

## AGENCES EN FRANCE :

Abbeville Agen Aire-sur-l'Adour Aix-en-Othe Aix-en-Provence Aix-les-Bains Ales Albi Alençon Allasac Amiens Ancenis Angers Angoulême Annecy Annony Antibes Apt Ardentes Argentan-sur-Creuse Arles Armentières Arras Aubigné Auch Aurillac Autun Auxerre Avignon Bagnols-sur-Cèze Bains-les-Bains Bandol Baugé Bayonne Beaucaire Beaucourt Beaufort-en-Vallée Beaumont-de-Lomagne Beaumont-sur-Oise Beaumont-sur-Sarthe Beaune Beauvais Belfort Bellac Bénévent-l'Abbaye Bergerac Besançon Béthune Beuzeville Biarritz Bize Blois Bolbec Bonnetable Bordeaux Boulogne-sur-Mer Bourg Bourges Bourguell Boussac Branne Brantôme	Brest Briquebec Brionde Brive Bruyères Buxières-les-Mines Ales Caen Cagnes-sur-Mer Cahors Calais Cambrai Candale Cannes Carcassonne Carmaux Carpentras Castillon-s. Dordogne Castres Caussade Cavaillon Chabanais Chablis Chalonnès-sur-Loire Châlons-sur-Marne Chalon-sur-Saône Chambéry Chambon-Fegerolles Charleville Chartres Château-d'Oléron Châteaugiron Châteauneuf-s. Sarthe Châteaurenard Châteauroux Châtel-Guyon Châtellerault Châtillon-en-Bazois Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Seine Châumees-en-Brie Chauny Chaville Chemillé Cherbourg Cholet Cirey Clermont-de-l'Osse Clermont-Ferrand Clermont-l'Hérault Clisson Cognac Combronde Compiègne Concarneau Condé-sur-Notre-Dame Conlie Connerre Cotres Corbail Corcieux Cosne-d'Allier	*Cœur-Chevéron *Coutances *Couterne *Coutras Crest Culan Dammartin-en-Goële Dax Beauville Dieppe Dijon Dôle Dorat (Le) Douai Dreux Dunkerque Ebreuil Eguzon Elbeuf Epernay Epervain Epinal Érémé Esblis Étables Evian-les-Bains Evreux Exideuil Eymet Falaise Ferté-Bernard (la) Ferté-Macé (la) Firminy Flèche (la) Fliers-de-l'Orne Fleurance Fontainebleau Fontenay-le-Comte Fresnay-sur-Sarthe Frontignan Gaharrat Ganges Gannat Garches Gémillé Grand-Lucé (le) Graulhet Gray Grenoble Guerche-s-l'Aubois (la) Guignès-Rabutin Guitres Hasparren Hayre (le) Hazebrouck Hennebont Houffleur Huyeres L'Isle-en-Jourdain L'Isle-Adam L'Isle-Jourdain Issoire Issoudun	Jarnac Langeais Langon LanHEMEZAN Lautrec Laval Le Lavandou Le Lude Lons Lesparre Léognan-Corbières Libourne Ligneuil Lille Lilhebonne Limoges Limoux Lisieux Livarot Loches Longuyon Longwy Lons-le-Saunier Lorient Lourdes Louviers Lunéville Lyon Macon Magnac-Laval Mans (le) Mantes-Gassicourt Marines Marmande Marseille Maubeuge Mauléon-Soule Mayenne Mayet Mazamet Meaux Mehun-sur-Yèvre Melun Mesle-sur-Sarthe Meung-sur-Loire (Le) Millau Mirebeau-en-Poitou Monségur Montauban Montbard Montbéliard Montbrison Mont-de-Marsan Mont-Dore (le) Montélimar Montgeron Monthureux-s. Saône Montluçon Montmédy Montpellier	*Montpon-sur-l'Isle Morlaix Moulins Mony Murat Nancy Nantes Narbonne *Navarrenx Nay Neauphle-le-Château *Nemours *Neuville-de-Poitou Nevers Nice Nîmes Nogent-sur-Seine *Nomeny *Noyen *Ollioules Olonzac Oron-Sainte-Marie Orange Longwy Orléans *Ouzouer-le-Marché *Painbœuf *Patay Pau *Paulhaguet *Périgueux Péronne Perpignan Pertuis *Pieux (Les) *Pithiers *Poix *Poligny Pont-a-Mousson Pontoise *Pont-Saint-Esprit *Pont-Sainte-Maxence *Porenc *Pré-en-Pail *Prémery Puy (le) Puy-l'Évêque Quimper *Rambervillers *Raon-l'Étape Redon Reims Remiremont Rennes Rétzé (la) *Retournac *Ricamarie (la) Riom Rive-de-Gier Roanne Rochefort-sur-Mer *Roche-la-Molière Rochelle (la)	*Rocroi Rodez Romans Romilly-sur-Seine *Roquefort-sur-Soulzon Roquemaure Roubaix Rouen *Saâles *Saint-Amand-les-Eaux *Saint-Ambroix *St-Antoine Saint-Brieuc Saint-Chamond St-Claude *St-Didier-en-Velay *Saint-Dizier *St-Étienne *St-Étienne-de-Montluc *Saint-Gaultier *St-Geniès *St-Germain-en-Laye *St-Hippolyte-du-Port *Saint-Jean-d'Angély *Saint-Julien *Saint-Just-sur-Loire *Saint-Lô *Saint-Malo *Saint-Marcellin *St-Martin-de-Crau *Saint-Nazaire *Saint-Omer *St-Pierre-des-Nids *Saint-Pierre-d'Oléron *Saint-Quentin *St-Rambert-sur-Loire *St-Rémy-de-Provence *Saint-Saulge *Saint-Sever *Saintes *Salon *Santatan *Sarcelles *Saugues *Saulieu *Saumur *Sedan *Sées *Segré *Semur *Sens *Sète *Seurre *Sillé-le-Guillaume *Solignac *Solliès-Pont *Sourdeval-la-Barre *Soustons *Souterraine (la) *Strasbourg *Sury-le-Comtal *Suze (la) *Talandière (la)	Tarbes Tardets Tartas Taverny Tessy-sur-Vire Thouaré Tinchebray Toucy Toulon Toulouse Tourcoing Tours *Trappes Tremblade (la) Trouville Troyes *Vaas *Vaison *Val-André-Pléneuf Valence Valence-d'Agen Valenciennes Vannes *Varennes-sur-Allier *Vermanton Vernon Versailles *Vésinet (le) Vichy *Vic-sur-Cère *Vienne *Vierzon *Vigan (le) *Villiers *Villaines-la-Juhel *Villefort *Villeneuve-s. Saône *Villeneuve-sur-Lot *Villers-Bocage Vire *Vitry *Vézou *Voves
--	---	---	---	--	--	---

## AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

LONDRES	BRUXELLES	ALEXANDRIE LE CAIRE	BOMBAY	TANANARIVE — DIÉGO-SUAREZ TAMATAVE — MAJUNGA MANANJARY — FIANARANTSOA TULEAR — MORONDAVA	TUNIS
LIVERPOOL	MONTÉ-CARLO	PORT-SAÏD *ISMAILIA	MELBOURNE SYDNEY		BIZERTE SOUSSE — SFAX

REPRÉSENTANTS : Aux États-Unis : M. A. PAILHAS, 31, Nassau Street, NEW-YORK.  
En Argentine : M. A. BECOUEREL, Reconquista 165, BUENOS-AIRES.

(\*) Agences fonctionnant périodiquement. - (\*\*) Agences ouvertes pendant la saison.

---

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 4292-6-41.

---

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES  
sur les comptes de l'Exercice 1940

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur, au titre de l'exercice 1940, de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier, lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 Mai 1938 pour les exercices 1938, 1939 et 1940.

Conformément à l'article 32 de la loi de 1867, nous avons eu, pendant toute la durée de l'exercice, communication des livres et documents comptables. Les inventaires, le bilan et le compte Profits et Pertes ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 34.

Les pointages et les vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de contrôler les renseignements qui nous avaient été fournis et le bien-fondé des procès-verbaux de vérification et d'inspection des existences qui nous avaient été communiqués.

Notre examen a fait ressortir la parfaite tenue de votre comptabilité et sa concordance avec les comptes qui sont soumis à votre approbation.

En raison des événements, les communications de votre Société avec certaines de ses agences à l'étranger sont interrompues depuis plusieurs mois. En conséquence, le bilan qui vous est soumis ne fait état, en ce qui les concerne, que de la dernière situation parvenue.

Ce bilan présente un total de . . . . .	Fr.	16.348.501.270 19
contre au 31 Décembre 1939 . . . . .	»	11.280.740.015 46
soit une augmentation de . . . . .	Fr.	<u>5.067.761.254 73</u>

Celle-ci est la conséquence de l'accroissement marqué des dépôts qui a eu pour corollaire l'augmentation du chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale.

Par rapport au dernier exercice, les modifications que nous relevons pour chaque poste du bilan, quant à son montant, sont les suivantes :

A l'Actif :

Le poste Encaisse et Banque de France figure pour 1.395.460.537 fr. 98 c. au lieu de 1.289.506.703 fr. 88 c. Celui « Avoirs dans les Banques », qui

représente le disponible chez vos correspondants, est de 723.312.045 fr. 79 c. contre 620.628.916 fr. 62 c. L'augmentation du poste Portefeuille et Bons de la Défense Nationale par rapport à l'an dernier est de 4.654.632.929 fr. 79 c., ce qui le porte à 11.325.154.996 fr. 17 c. Les fonds investis en Reports sont en augmentation de 345.040 francs. Les Correspondants sont d'un montant sensiblement égal à celui de l'an dernier. Ils se chiffrent par 468.762.460 fr. 98 c. Les Comptes Courants débiteurs accusent une augmentation de 132.046.907 fr. 05 c., qui les porte à 1.624.631.095 fr. 52 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.400.743 fr. 75 c. sans modification sensible, et les Participations Financières demeurent inchangées à 6.200.000 francs. Les bases d'estimation antérieurement adoptées pour ces deux postes ont été maintenues.

Au cours de cet exercice, il a été racheté 21 parts de fondateur de votre Société. De ce fait, le poste Parts de Fondateur C. N. s'augmente de 3.116 fr. 11 c.; il en est de même pour sa contre-partie qui figure au Passif, incluse dans le poste Réserves.

Les Avances garanties s'élèvent à 479.693.292 fr. 36 c. en augmentation de 103.623.546 fr. 67 c.; les Comptes débiteurs par Acceptions se trouvent ramenés à 210.945.309 fr. 02 c., accusant une diminution de 46.385.264 fr. 37 c.

Les Agences hors d'Europe figurent pour 42.134.795 fr. 06 c. Les Comptes d'ordre et divers passent de 21.143.076 fr. 56 c. à 47.212.183 fr. 83 c. et le poste qui représente l'ensemble de vos immeubles est toujours de 15 millions de francs.

Au Passif :

On relève une augmentation de 4.002.588.281 fr. 13 c. sur le poste Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte qui passe ainsi à 10.505.898.974 fr. 77 c.

Les Comptes Courants créditeurs se chiffrent par 4.504.815.134 fr. 72 c., accusant ainsi une augmentation de 1.028.443.893 fr. 09 c. Les Bons à échéance fixe passent à 61.168.380 francs. Le poste Acceptions figure pour 211.097.098 fr. 97 c.; il est donc en diminution de 46.385.264 fr. 37 c. Les Comptes d'ordre et divers figurent pour 185.996.086 fr. 33 c.

Le reliquat des exercices antérieurs sur lequel les parts de fondateur n'ont aucun droit à exercer figure sous la rubrique « Compte des Actionnaires » et s'élève à 4.210.794 fr. 67 c.

En raison des amortissements qui ont été pratiqués, votre bilan, comme

les années précédentes, ne fait pas état des créances ayant un caractère litigieux ni des dépenses de premier établissement, de mobilier et d'installation de coffres-forts.

Comme par le passé, votre Conseil a constitué les provisions jugées nécessaires pour risques divers.

Il vous a rendu compte des mesures d'évacuation qui ont dû être prises en présence des graves événements qui se sont précipités dans notre pays, puis de la remise en place des services, précisant que les dépenses entraînées de ce fait ont été, en totalité, amorties ou couvertes par des provisions.

Il vous a indiqué également, dans son rapport, que les résultats accusés par le compte Profits et Pertes n'englobent pas ceux de vos agences en Angleterre, en Egypte, aux Indes et en Australie, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1940. Ces derniers résultats viendront s'intégrer à ceux de l'exercice au cours duquel ils seront connus.

Cette observation faite, le solde bénéficiaire de l'exercice 1940 s'élève à 24.162.444 fr. 20 c., compte tenu des frais généraux, des impôts, des charges de toute nature, amortissements et provisions.

Au titre de la répartition qui vous est proposée, la Réserve statutaire recevra 1.208.122 fr. 20 c.

L'attribution aux Actionnaires de la somme de 22.722.407 fr. 70 c. permettra de distribuer l'intérêt statutaire de 25 francs par action et de reporter au Compte des Actionnaires une somme de 2.722.407 fr. 70 c. Ce poste se trouvera ainsi porté à 6.933.202 fr. 37 c.

Il revient à l'ensemble des Parts de fondateur une somme brute de 84.198 fr. 20 c.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1940 tels qu'ils sont présentés.

Conformément au décret-loi du 29 novembre 1939, nous vous rendons compte que l'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 13 mai dernier n'a pu délibérer valablement faute de quorum et que vous serez convoqués à nouveau avec le même ordre du jour en Assemblée générale extraordinaire pour une date ultérieure.

Paris, le 14 mai 1941.

*Les Commissaires aux Comptes.*

V. EUSTACHE,  
F. MARBEAU.

## BILAN AU 31

### ACTIF

ENCAISSE ET BANQUE DE FRANCE . . . . .	Fr. 1.395.460.537 98
AVOIRS DANS LES BANQUES . . . . .	723.312.045 79
PORTEFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE . . . . .	11.325.154.996 17
REPORTS . . . . .	2.714.240 »
CORRESPONDANTS . . . . .	468.762.460 98
COMPTES COURANTS DÉBITEURS . . . . .	1.624.631.095 52
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES . . . . .	1.400.743 75
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES . . . . .	6.200.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N. . . . .	5.879.569 73
AVANCES GARANTIES . . . . .	479.693.292 36
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS . . . . .	210.945.309 02
AGENCES HORS D'EUROPE . . . . .	42.134.795 06
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	47.212.183 83
IMMEUBLES . . . . .	15.000.000 »
<hr/>	
TOTAL . . . . .	Fr. 16.348.501.270 19

## DÉCEMBRE 1940

### PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE . . . . .	Fr. 10.505.898.974 77																
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS . . . . .	4.504.815.134 72																
BONS A ÉCHÉANCE FIXE . . . . .	61.168.380 »																
ACCEPTATIONS . . . . .	211.097.098 97																
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	185.996.086 33																
COMPTE DES ACTIONNAIRES . . . . .	4.210.794 67																
PROFITS ET PERTES (Exercice 1940) . . . . .	24.162.444 20																
RÉSERVES . . . . .	451.152.356 53																
<table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>statutaire . . . . .</td> <td>Fr. 54.997.786 80</td> <td rowspan="5" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="5"></td> </tr> <tr> <td>diverses . . . . .</td> <td>381.175.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale . . . . .</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire . . . . .</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td>immobilière... . . . .</td> <td>3.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale « Parts de Fondateur C. N. » . . . . .</td> <td>5.879.569 73</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	statutaire . . . . .	Fr. 54.997.786 80	}		diverses . . . . .	381.175.000 »	spéciale . . . . .	5.000.000 »	supplémentaire . . . . .	1.100.000 »	immobilière... . . . .	3.000.000 »	spéciale « Parts de Fondateur C. N. » . . . . .	5.879.569 73			
statutaire . . . . .	Fr. 54.997.786 80	}															
diverses . . . . .	381.175.000 »																
spéciale . . . . .	5.000.000 »																
supplémentaire . . . . .	1.100.000 »																
immobilière... . . . .	3.000.000 »																
spéciale « Parts de Fondateur C. N. » . . . . .	5.879.569 73																
CAPITAL . . . . .	400.000.000 »																
<hr/>																	
TOTAL . . . . .	Fr. 16.348.501.270 19																

---

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 4412-5-41 — (Encres Lorilleux).

---